



PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHONE-ALPES  
PRÉFECTURE DU RHÔNE

PRÉFECTURE DE L'ISERE

PRÉFECTURE DE L'AIN

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Réseau Ferré de France - Projet de contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL), partie nord.

Enquêtes préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux liés au projet de CFAL - partie nord - section Saint Pierre de Chandieu (69) à Leyment (01), dans sa traversée des départements de l'Ain, du Rhône et de l'Isère, sur le territoire des communes d'Ambérieu-en-Bugey, Balan, Beligneux, Beynost, La Boisse, Bressolles, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Dagneux, Leyment, Meximieux, Montluel, Nievroz, Pérouges, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens, Villieu-Loyes-Mollon (01), Colombier-Saugnieu, Jons, Pusignan, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Pierre-de-Chandieu (69) et Grenay, Janneyrias, Villette d'Anthon (38) et à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Balan, Beligneux, Beynost, La Boisse, Bressolles, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Dagneux, Leyment, Meximieux, Montluel, Nievroz, Pérouges, Villieu-Loyes-Mollon (01), Colombier-Saugnieu, Jons, Pusignan, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Pierre-de-Chandieu (69) et Grenay, Janneyrias, Villette d'Anthon (38).

Par arrêté inter préfectoral en date du 28 mars 2011, le projet ci-dessus visé est soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Balan, Beligneux, Beynost, La Boisse, Bressolles, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Dagneux, Leyment, Meximieux, Montluel, Nievroz, Pérouges, Villieu-Loyes-Mollon (01), Colombier-Saugnieu, Jons, Pusignan, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Pierre-de-Chandieu (69) et Grenay, Janneyrias, Villette d'Anthon (38), dans les formes déterminées par les articles R.11-14.1 à R.14-14.14 du code d'expropriation pour cause d'utilité publique et en application des dispositions des articles L. 123-1 à L. 123-16 du code de l'environnement. Le préfet de l'Ain a été nommé préfet coordonnateur pour lancer l'enquête publique par décision conjointe du 23 décembre 2009, du Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer et du secrétaire d'Etat chargé des transports.

Cette enquête est ouverte du mardi 26 avril au vendredi 3 juin 2011 inclus sur le territoire des communes d'Ambérieu-en-Bugey, Balan, Beligneux, Beynost, La Boisse, Bressolles, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Dagneux, Leyment, Meximieux, Montluel, Nievroz, Pérouges, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens, Villieu-Loyes-Mollon (01), Colombier-Saugnieu, Jons, Pusignan, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Pierre-de-Chandieu (69) et Grenay, Janneyrias, Villette d'Anthon (38).

Le siège de l'enquête est fixé en mairie d'Ambérieu-en-Bugey. Toute correspondance relative au projet pourra être adressée à la commission d'enquête en mairie d'Ambérieu-en-Bugey.

Le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet dans les mairies concernées, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces mairies.

La commission d'enquête désignée, par décision conjointe des tribunaux administratifs de LYON et de GRENOBLE, est composée comme suit :

Président : M. Gérard BLONDEL, contrôleur principal des travaux publics de l'Etat en retraite,

En cas d'empêchement de ce dernier, la présidence de cette commission d'enquête sera assurée par M. Bruno STERIN, ingénieur en aménagement, économie et transport.

#### Membres titulaires :

M. Bruno STERIN, ingénieur conseil,  
M. Pierre-Yves FAFOURNOUX, ingénieur du GREF - consultant, chercheur, spécialiste eau et environnement,  
M. Emmanuel ADLER, contrôleur principal des travaux publics de l'Etat en retraite,  
M. Jacques FURZAC, contrôleur principal des travaux publics de l'Etat en retraite.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, il sera remplacé par le premier des membres suppléants désignés ci-après :

#### Membres suppléants :

Mme Mireille LETEUR, ingénieur aménagement des eaux et environnement, retraitée du notariat -  
Mme Dominique BOULET-REGNY, Assainissement, urbanisme, environnement, directeur industriel en pré-retraite,  
M. Bernard SEBIRE,

Durant l'enquête les membres de la commission d'enquête recevront les observations du public aux lieux, dates et heures suivants :

- Mairie d'Ambérieu-en-Bugey : mercredi 27 avril 2011 de 8h00 à 11h00 mercredi 18 mai 2011 de 14h30 à 17h30 vendredi 3 juin 2011 de 14h30 à 17h30	- Mairie de Colombier Saugnieu : vendredi 13 mai 2011 de 9h00 à 12h00 lundi 16 mai 2011 de 14h00 à 17h00	- Mairie de Pérouges : lundi 9 mai 2011 de 14h00 à 17h00 vendredi 27 mai 2011 de 15h00 à 18h00
- Mairie de Balan : lundi 2 mai 2011 de 16h00 à 12h00 mercredi 18 mai 2011 de 16h00 à 18h00	- Mairie de Dagneux : vendredi 6 mai 2011 de 9h00 à 12h00 mercredi 11 mai 2011 de 15h00 à 18h00 mardi 31 mai 2011 de 9h00 à 12h00	- Mairie de Pusignan : vendredi 29 avril 2011 de 9h00 à 12h00 lundi 9 mai 2011 de 9h00 à 12h00
- Mairie de Beligneux : vendredi 6 mai 2011 de 14h00 à 17h00 lundi 16 mai 2011 de 14h30 à 17h30 vendredi 3 juin 2011 de 9h00 à 12h00	- Mairie de Grenay : vendredi 20 mai 2011 de 16h00 à 18h15 lundi 23 mai 2011 de 16h00 à 18h15	- Mairie de Saint Denis-en-Bugey : mardi 26 avril 2011 de 9h00 à 11h00 jeudi 19 mai 2011 de 9h00 à 11h00
- Mairie de Bressolles : lundi 16 mai 2011 de 9h00 à 12h00 vendredi 3 juin 2011 de 15h00 à 18h00	- Mairie de Janneyrias : vendredi 6 mai 2011 de 15h00 à 18h00 jeudi 12 mai 2011 de 15h00 à 18h00	- Mairie de Saint Laurent-de-Mure : mardi 24 mai 2011 de 9h00 à 12h00 vendredi 27 mai 2011 de 14h30 à 17h30 lundi 30 mai 2011 de 9h00 à 12h00
- Mairie de Beynost : mardi 26 avril 2011 de 9h00 à 12h00 mercredi 4 mai 2011 de 9h00 à 12h00 lundi 30 mai 2011 de 14h00 à 17h00	- Mairie de Jons : vendredi 6 mai 2011 de 9h30 à 11h30 vendredi 13 mai 2011 de 9h30 à 11h30	- Mairie de Saint Maurice-de-Rémens : vendredi 29 avril 2011 de 14h30 à 17h30 vendredi 13 mai 2011 de 14h30 à 17h30
- Mairie de La Boisse : lundi 9 mai 2011 de 15h30 à 18h30 vendredi 20 mai 2011 de 14h00 à 17h00 mardi 31 mai 2011 de 15h30 à 18h30	- Mairie de Leyment : vendredi 6 mai 2011 de 15h00 à 18h00 mercredi 1 <sup>er</sup> juin 2011 de 14h30 à 17h30	- Mairie de Saint Pierre-de-Chandieu : mercredi 4 mai 2011 de 15h00 à 18h00 vendredi 20 mai 2011 de 15h00 à 18h00 mardi 31 mai 2011 de 14h30 à 17h30
- Mairie de Charnoz-sur-Ain : jeudi 28 avril 2011 de 16h30 à 19h30 lundi 23 mai 2011 de 14h00 à 17h00	- Mairie de Meximieux : mardi 3 mai 2011 de 9h00 à 12h00 mercredi 25 mai 2011 de 14h30 à 17h30 lundi 30 mai 2011 de 14h30 à 17h30	- Mairie de Villette d'Anthon : mardi 10 mai 2011 de 15h00 à 18h00 vendredi 27 mai 2011 de 14h00 à 17h00 vendredi 3 juin 2011 de 14h00 à 17h00
- Mairie de Chazey-sur-Ain : mercredi 4 mai 2011 de 16h30 à 18h30 mercredi 25 mai 2011 de 16h30 à 18h30	- Mairie de Montluel : mardi 3 mai 2011 de 14h30 à 17h30 mardi 17 mai 2011 de 14h30 à 17h30 vendredi 3 juin 2011 de 14h00 à 17h00	- Mairie de Villieu-Loyes-Mollon : vendredi 29 avril 2011 de 14h00 à 17h00 samedi 14 mai 2011 de 9h00 à 12h00 samedi 28 mai 2011 de 9h00 à 12h00
	- Mairie de Nievroz : samedi 30 avril 2011 de 8h30 à 11h30 mercredi 18 mai 2011 de 8h30 à 11h30	

La commission rendra son rapport et ses conclusions dans un délai de six mois à compter de la date d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance de ces documents en préfectures de l'Ain (bureau de l'aménagement et de l'urbanisme), de l'Isère (bureau des droits des sols et de l'animation juridique) et du Rhône (bureau de l'urbanisme et des affaires domaniales), en sous-préfectures de Belley et de Vienne et dans les mairies susvisées, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces services, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.